

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE
DU LUNDI 19 octobre 2021**

Présents :

enseignants

madame CHAPPOUX
madame DRESEN
monsieur LE GOFF
madame RENARD

délégués des parents d'élèves

monsieur COUE
monsieur MARBOT
madame PANTENE
madame SALLES

représentants des municipalités

madame BARRIERE
madame DECHAMPS
madame MARTIN
monsieur PERRIER
monsieur ROCHE

DDEN

monsieur BOURDET (NONARDS)
monsieur CAUVIN (PUY D'ARNAC)

1. Résultats des élections des représentants des parents d'élèves au Conseil des écoles du RPI.

Puy D'arnac : 58 inscrits, 34 votants soit un pourcentage de participation de 58,62

Nonards : 83 inscrits, 49 votants soit un pourcentage de 59,04

Sont élus :

monsieur COUE
monsieur MARBOT
madame PANTENE
madame SALLES

2. Fonctionnement du conseil des écoles du RPI

Les directeurs rappellent son fonctionnement : il s'agit d'une instance qui se réunit à minima trois fois dans l'année. Sont présents les enseignants, les représentants des mairies, les représentants des parents d'élèves, les DDEN et éventuellement l'inspecteur.

Son rôle :

Le conseil d'école vote le règlement intérieur de l'école établi à partir du règlement type départemental.

Il établit et vote l'organisation de la semaine de classe.

Il participe à l'élaboration et adopte le projet d'école : projet définissant les activités scolaires et éventuellement périscolaires qui permettent de mettre en œuvre les objectifs nationaux d'enseignement.

Il donne son avis sur les questions intéressant la vie de l'école et notamment sur les sujets suivants :

- Actions pédagogiques et éducatives
- Utilisation des moyens alloués à l'école
- Restauration scolaire, garderie
- Hygiène scolaire
- Protection et sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire
- Respect et la mise en application des valeurs et des principes de la République.

3. Bilan de rentrée (effectifs/répartition pédagogique).

Cycle 1 : 18 élèves (9 P.S / 9 M.S). Enseignante : madame DRESEN (adjointe).

Cycles 1/ 2 : 14 élèves (9 G.S/ 5 C.P). Enseignant : monsieur LE GOFF (directeur de l'école de PUY D'ARNAC).

Cycle 2 : 22 élèves (16 CE1/ 6 CE2). Enseignante: madame CHAPPOUX (directrice de l'école de NONARDS).

Cycle 3 : 24 élèves (7CM1/ 17CM2). Enseignante : madame RENARD (adjointe).

Au total : 78 élèves sur l'ensemble du R.P.I.

4. Projet des écoles du RPI pour l'exercice 2021/2024.

Le projet élaboré par l'ensemble des enseignants du RPI a été envoyé à l'inspection pour validation. Il prend appui sur les résultats des évaluations nationales du CP, du CE1 et de la sixième. Monsieur LE GOFF et madame CHAPPOUX rappellent les actions en lien avec l'axe académique et les objectifs visés. Ce projet est consultable dans chacune des 2 écoles.

A l'issue de la présentation le conseil d'école émet un avis favorable à la majorité absolue.

5. Sorties éducatives

Depuis le 4 octobre le protocole sanitaire applicable dans les écoles est de niveau 1 et permet l'organisation de sorties scolaires.

-CE1-CE2 : visite du musée de l'homme de Néandertal de la Chapelle aux Saints lundi 18 octobre.

-CE2 aux CM2 : séances canoë au mois de septembre.

-GS aux CM2 : Course longue au stade de Beaulieu le 9 novembre matin.

-GS aux CM2 : JMF dans la salle des fêtes de Nonards.

Judi 25/11 « Hector et Firmin » sur le thème d'Halloween ;

Judi 10/02 « La boucle est bouclée ».

La séance cinéma (pour toutes les classes) prévue en décembre pourra également se tenir cette année si nous demeurons au même niveau du protocole.

6. Association des parents d'élèves.

Présentation du nouveau bureau :

Président : monsieur COUE

Trésorière: madame PALMER

Secrétaire: madame SHOULER

Le loto ne pourra pas avoir lieu cette année.

L'association propose une vente de sacs avec des dessins réalisés par les enfants du RPI.

L'association propose également de faire venir un spectacle pour les enfants dans chacune des écoles pour fêter Noël.

7. Questions diverses.

Les parents d'élèves de Puy d'Arnac regrettent que le nouveau mode de règlement de la cantine passant directement par la trésorerie ne fasse plus apparaître le nombre de repas pris par les enfants dans le mois.

Secrétaire
C. DRESEN

présidents
V.CHAPPOUX Y.LE GOFF